

4 Économie

Mise en œuvre du protocole Douanes/Impôts

Les travaux d'Afritac Centre de Yaoundé restitués

I.M'B  
Libreville/Gabon

UNE séance de restitution des principales recommandations des travaux du séminaire sur la collaboration Douanes/Impôts, organisé du 26 février au 2 mars 2018 à Yaoundé par Afritac Centre, organisme spécialisé du Fonds monétaire international, a eu lieu hier à Libreville, à la direction générale des Douanes et des droits indirects.

Patricia Antseleve, point focal Douanes de cette initiative, par ailleurs, directrice des Enquêtes douanières et du Conten-

tiens, a présenté à cet effet au directeur général des Douanes, à ses collaborateurs, ainsi qu'aux représentants de l'administration des Impôts, l'essentiel des résolutions des travaux de Yaoundé sur la nécessaire collaboration entre les Douanes et les Impôts. Le but recherché pour le gouvernement et le Fonds monétaire international « est de parvenir à mobiliser les ressources internes de l'État, avec plus d'efficacité », dira un fonctionnaire des Impôts. Un objectif à atteindre à travers un échange de données.

On note, entre autres résolutions à mettre en œuvre par les deux administra-



Photo : D.R

Patricia Antseleve (centre), point Focal Douanes faisant le point.

tions : l'instauration d'un cadre de collaboration Douanes/Impôts, la nécessité d'opérationnaliser la plate-forme des données informatiques, l'adaptation ou l'harmonisation des outils et procédures pour mener

des actions conjointes de terrain, l'institution des rencontres régulières.

Si le directeur général s'est félicité des résolutions prises à Yaoundé, il s'est voulu plutôt pragmatique dans la conduite de cette

collaboration. S'agissant des procédures par exemple, il est difficile de faire l'unanimité, eu égard aux spécificités de chaque administration. Par contre, il est possible de superposer les procédures des deux administrations lors des missions de terrain. L'autre aspect à regarder sera celui du champ de compétences de chaque administration. Si les Impôts peuvent aisément avoir accès aux fichiers comptables des entreprises cibles de l'enquête, cette possibilité est plutôt limitée pour les Douanes. N'empêche que celles-ci peuvent épauler les Impôts lors des investigations plus poussées

(3e niveau) visant, par exemple, la consultation des documents comptables.

Toujours est-il que dans un proche avenir, les deux administrations devraient expérimenter cette démarche de collaboration auprès d'un échantillon de petites entreprises contribuables, avant de s'attaquer aux gros poissons.

Il faut noter que depuis février 2016, les Douanes gabonaises et les Impôts ont signé un protocole de collaboration, initialement dans l'optique de lutter contre les fraudes de TVA (Taxe sur la valeur ajoutée). Aujourd'hui, il est question de mobiliser plus de recettes fiscales-douanières.

Projet E-gouvernement

Vers la digitalisation de tous les services publics

MSM  
Libreville/Gabon

LE ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du développement durable, Edwige Betha, a ouvert dernièrement, au siège de la Banque mondiale à Libreville, l'atelier sur "l'Appui au projet E-gouvernement".

Ce séminaire, qui a réuni plusieurs experts venus de Malaisie, des Emirats-Arabes-Unis, du Cap-Vert et d'Asie du Sud, avait pour objectif de procéder à la finalisation du processus d'identification des activités qui vont être intégrées dans le projet E-gouvernement.

Notamment la politique du gouvernement en matière du numérique, les activités en cours et les perspectives de développement du secteur.

« L'atelier auquel vous avez bien voulu participer est l'aboutissement d'un processus de consultation et de concertation que le Gabon a initié depuis près d'un an avec la Banque mondiale. Il constitue une tribune idéale pour nous familiariser avec le concept de E-Gouvernement et pour lui donner un contenu, en fonction de nos priorités dans divers champs d'application du "Gabon numérique" », a indiqué le membre du gouvernement. Selon les données du ministère en charge de l'Econo-



Photo : Maxime Mhindo

La représentante-résidente de la Banque mondiale, Lova Niaina Ravaoarimino. Photo de droite : La ministre déléguée à l'Économie, Edwige Betha.

mie numérique, la part du numérique représente près de 5% du PIB, avec un taux de pénétration de l'internet de 75%. L'ensemble de ces efforts a permis au Gabon



Photo : Maxime Mhindo

de figurer au 6e rang en Afrique, selon l'indice de développement des technologies de l'information et de la communication 2017. Afin de maximiser l'utilisa-

tion de cette infrastructure, le gouvernement entend progressivement optimiser l'ensemble des activités majeures de l'administration, en augmentant significativement l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, au travers de la mise en place de l'E-gouvernement. SOUTIEN\* A cet effet, l'Exécutif prévoit de généraliser l'identification numérique unique des personnes physiques et morales, et des biens patrimoniaux référencés dans le cadre des grands registres de l'État. Ce qui va permettre de construire le socle d'un système d'information-pays intégré, pour un suivi fiable de l'ensemble des personnes

physiques et des opérateurs économiques du pays.

« L'équipe de la Banque mondiale, par ma voix, est très heureuse d'apporter plus d'appui aux réformes déjà engagées par le gouvernement gabonais pour la modernisation de ses services publics, à travers le projet E-gouvernement (...). A cette occasion, nous avons fait appel à nos experts et partenaires de par le monde, qui ont suivi le parcours de la digitalisation des services publics, leurs réussites et les leçons apprises et à apprendre pour enrichir la réflexion sur le projet Gabon », a souligné la représentante-résidente de la Banque mondiale au Gabon, Lova Niaina Ravaoarimino.

Automobiles/Utilisation des extincteurs

Les contrôleurs routiers en formation

A.E.E  
Libreville/Gabon

LA direction générale de la Sécurité routière (DGSR) a organisé, jeudi dernier, à Libreville, en partenariat avec la Société commerciale de représentation et de services (SCRS), un atelier de formation des formateurs sur l'utilisation, le conditionnement, le remplissage et la conservation des extincteurs à bord des véhi-

cules automobiles, conformément à l'arrêté n°00481 redéfinissant les conditions d'équipement des véhicules automobiles en extincteurs et en trousse de premier secours.

Cette journée de formation, qui s'est déroulée en deux phases (théorique et pratique), avait pour objectif le renforcement des capacités opérationnelles du personnel. Aussi bien des services déconcentrés de la DGSR que de ceux se trouvant à Libreville.

« En ce qui nous concerne, la



Photo : Maxime Mhindo

Les agents ont suivi des démonstrations pratiques de l'utilisation d'un extincteur.

formation de ce jour vise à donner aux directeurs provinciaux et agents du

contrôle routier, des instruments qui leur permettront, non seulement de former les

collaborateurs qui sont sous leurs responsabilités, mais aussi de mieux exercer sur le terrain, dans leurs localités respectives, en se familiarisant à l'usage pratique des extincteurs », a indiqué Aloïse Bekale Ntoutoume, directeur général de la Sécurité routière.

Selon Faysal Tarabay, formateur, par ailleurs directeur des opérations à la SCRS, cette journée a permis d'initier les agents à reconnaître les bons extincteurs suivant l'arrêté n°00481 mis en vigueur en

République gabonaise.

« L'extincteur est un outil fiable conçu dans le but d'une part, de prévenir les débuts d'incendie et, d'autre part, d'attaquer un foyer à la base au moment où ça commence. Tous les extincteurs ne se ressemblent pas et tous n'ont pas le même produit à l'intérieur. Les extincteurs qui sont prescrits dans le cahier de charge de l'arrêté n°00481 sont des extincteurs à poudre ABC qui sont polyvalents », a précisé Faysal Tarabay.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 14/03/2018**

Union Gabonaise de Banque  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,2378	1USD =	529,938	1 USD	545,836
CAD	1,5890	1CAD =	412,811	1 CAD	425,196
JPY	132,3100	1JPY =	4,958	100 JPY	5,106
GBP	0,8865	1GBP =	739,940	1 GBP	762,138
CHF	1,1690	1CHF =	561,127	100 CHF	577,96
ZAR	14,5787	1ZAR =	44,994	100 ZAR	46,34
MAD	11,3411	1MAD =	57,839	1 MAD	61,06
CNY	7,8265	1CNY =	83,812	1CNY	86,33
KES	108,5200	1KES =	6,045	1KES	6,23

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	14/03/2018	5 274,50
DOW JONES	14/03/2018	25 251,02

  

<b>BRENT (IPE) US Dollars/Baril</b>
<b>14 Mars 2018: 64,17</b>